**29ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(15 - 26 janvier 2018)**

**Serbie**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 24 janvier 2018 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation de la Serbie pour la présentation de son rapport.

Dans le contexte des négociations d’adhésion à l’Union européenne, nous nous réjouissons que la situation des droits de l’Homme en Serbie progresse dans certains domaines comme celui de l’égalité entre les femmes et les hommes, avec la préparation de la loi sur l’égalité des genres. Néanmoins, des marges de progrès existent encore dans plusieurs secteurs.

Ainsi, la France adresse les recommandations suivantes à la Serbie :

* garantir le pluralisme politique, en veillant à l’accès de tous les partis aux médias et aux financements et en renforçant le pouvoir des institutions indépendantes de protection des droits des citoyens ;
* garantir la liberté d’expression en luttant contre les intimidations dont sont parfois victimes les médias et la société civile et en assurant la transparence du financement des médias ;
* durcir le cadre juridique concernant la lutte contre la corruption et renforcer les pouvoirs et les moyens de l’Agence de lutte anti-corruption ;
* renforcer l’indépendance de la justice, en mettant en œuvre la réforme constitutionnelle en cours d’élaboration, conformément aux standards de la commission de Venise, et améliorer l’accès à la justice de tous les citoyens ;
* renforcer les mécanismes de lutte contre les discriminations y compris à l’encontre des personnes LGBTI et poursuivre les efforts pour promouvoir les droits de l’Homme des personnes issues de minorités, en particulier la minorité rom.

Je vous remercie./.